

Conseils pour les enseignants et les superviseurs quant à l'utilisation de la fiche de travail du projet **EXPRIME-TOI**

Les projets dirigés par des élèves tels que les projets *Exprime-toi* et les projets *d'apprenants en tant que chercheurs*, les activités bénévoles et parascolaires constituent de formidables occasions de perfectionnement des compétences.

Les enseignants et les superviseurs peuvent encourager les élèves à faire ce qui suit :

Utiliser la fiche de travail du projet *Exprime-toi* pour suivre et planifier leurs compétences.

- Mettre à jour leur fiche de suivi du PCO pour suivre et planifier le perfectionnement de leurs compétences au fil du temps.
- Passer en revue ce qu'ils ont fait, noter ce qu'ils ont appris et pourraient améliorer et fêter leurs succès!
- Réfléchir à la façon dont leurs compétences essentielles et leurs habitudes de travail sont transférables dans de nombreux contextes différents : un emploi, une formation ou des études plus poussées ou plus tard dans la vie.
- Envisager d'autres projets ou activités qui les aideront à approfondir leurs compétences.
- Utiliser l'information sur les compétences indiquée sur la fiche de travail du projet
- *Exprime-toi* pour créer/mettre à jour leur CV et communiquer de façon claire leurs compétences transférables.

Merci de donner aux élèves la possibilité de mener des projets et des activités et de présenter leurs compétences transférables! Ces projets et activités aident à adapter l'apprentissage aux intérêts et aux projets futurs des élèves et leur montrent qu'ils ont les compétences nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

Vous trouverez sur le site Web Passeport compétences de l'Ontario (PCO) un certain nombre de ressources destinées aux éducatrices et éducateurs ainsi qu'aux élèves, notamment :

- Des vidéos et des ressources dans le cadre du PCO pour en savoir plus sur les compétences essentielles et les habitudes de travail et voir comment elles sont utilisées au quotidien dans plus de 400 métiers.



ONTARIO.CA/EXPRIME-TOI

- Des outils d'auto-évaluation dans le cadre du PCO pour évaluer ses compétences et comparer ses résultats aux compétences exigées pour les métiers qui vous intéressent.
- Des exercices dans le cadre du PCO pour mettre en pratique ses compétences et se perfectionner.



ONTARIO.CA/EXPRIME-TOI